



Compte rendu N° 03

Réunion du :	Mercredi 30 avril 2025 à Saint Sébastien sur Loire
Animateur :	Jacques BODIN
Présents :	Maxime AIRIEAU, Valérie BOUDER, Luc BRUNEAU, Jean-Yves CADIET, Laurence CHARNEAU, Guy COUSIN, Christian GUIBERT, Xavier MERLET, Dominique MONGAULT
Absents excusés :	Jean-Pierre BOUILLANT, Vincent CALLICO, Jérôme CLEMENT, Gwendal LEBASCLE, Xavier LACRAZ
Assistent :	Clément RENO, Guillaume BROCHET, David CADIOU, Aurélie LONGEPE, Anthony TORRALBA

Laurence CHARNEAU, pilote du pôle engagement citoyen ouvre la séance en précisant l'enjeu important de ce Copil Climat des Rencontres pour cette mandature. L'actualité le montre, nous devons inciter à un climat favorable de nos rencontres.

Ce copil sera donc consacré à l'écriture de ce projet pour une échéance de début de saison.

1. Arbitrage des jeunes par les jeunes

Constats sur le dispositif :

- Des différences de mise en place sur les 6 centres de gestion
- Besoin d'harmoniser le processus pour avoir les mêmes règles pour tous
- Besoin d'accentuer la communication

Actions à mettre en œuvre :

- 1° Circulaire + une fiche action actions pour les clubs
- 2° Affiche pour les clubs
- 3° Capsule vidéo avec les jeunes du Pôle Espoirs
- 4° Mise en valeur du PEF => orientation d'un challenge PEF sur cette thématique
- 5° Prise de parole en AEF, auprès des éducateurs, des conseils consultatifs et des AG

Pour cela un groupe de travail est créé pour piloter ces actions.

Composition du GT : Jacques BODIN – Laurence CHARNEAU – Gwendal LEBASCLE – Service Communication - ETR

Date de la prochaine réunion : 02/06/2025 à 16h00 au CSR

2. L'observatoire des comportements

L'outil est rempli sur Foot2000 par les dossiers arrivant en commissions de discipline.
Après échanges, le Copil précise :

- L'outil a besoin d'être analysé pour faire remonter les nouvelles rubriques à la FFF
- Besoin d'analyser les statistiques sortantes
- Créer un cahier des charges pour les CDG afin d'harmoniser le processus de remplissage
- Demande que la CR Discipline communique au Copil les faits graves survenus le weekend
- Communiquer sur les statistiques lors du mois du Fairplay

Création d'un groupe de travail composé de Jacques BODIN, Luc BRUNEAU, Clément RENO, Aurélie LONGEPE.

Date de réunion : 02/06/2025 à 10h30 au CSR

3. Mesures éducatives

Réglementairement, besoin de l'accord, de l'intéressé ou du club sanctionnés pour mettre en place des mesures éducatives dans les clubs.

L'idée est de pouvoir proposer à des clubs, dont un collectif aurait été sanctionné pour des faits graves, de réduire la sanction financière en contrepartie d'une participation à une intervention avec une association experte (type France Victime) afin de sensibiliser les joueurs (es) à la lutte contre les violences.

=> Besoin de déterminer les critères pour accéder à ces mesures éducatives.

=> Le Copil demande à être informé des faits graves se déroulant sur le territoire pour agir rapidement.

=> Besoin de faire le lien entre le Copil Climat des rencontres et la CR Discipline

4. Le Mois du FairPlay

Sujet prioritaire de la mandature, ce sujet sera traité à la fois sur une campagne de communication en début de saison et tout au long de la saison avec la création de Challenges du FairPlay.

Objectifs :

- Privilégier un moment fort en début de saison pour parler du FairPlay
- Inciter les clubs à communiquer et mettre en place des actions

Pour la saison 25-26, proposition de mettre en place un challenge de la sportivité pour les U14 et U18 féminines et les seniors.

Le 07 septembre étant la journée du FairPlay, cela serait aussi la date de lancement de la campagne LFPL. Prévoir une présentation et validation au Codir du 25 Août 2025.

Le Copil propose de mettre en place un groupe de travail pour travailler sur le projet du mois du Fairplay. Composition du groupe de travail : Jacques BODIN, Jean-Yves CADIET, Guillaume BROCHET et Dominique MONGAULT

Date de réunion : le 02/06/2025 à 14h00 au CSR

5. Appel à projets Climat des rencontres

Suivi de l'Appel à projet climat des rencontres permettant d'aider les clubs à la mise en place d'actions innovantes en faveur d'un bon climat des rencontres.

L'aide pouvant être attribuée pour un montant plafonné à 500 € par club et sur la règle du premier arrivé premier servi.

Le Copil étudie trois dossiers ce jour :

Clubs	Actions	Décision du Copil	Commentaire
ASSOCIATION NANTAIS E FUTSAL (55447)	Vidéo de sensibilisation sur l'impact des comportements des parents lors des rencontres	250 €	Dossier validé en l'attente de la réalisation de l'action et de la réception du bilan
U.S. MERAL COSSE (547612)	2 Vidéos sur le Fairplay	250 €	Dossier validé
ELAN DES SORINIERES (513122)	2 panneaux PACTE	250 €	Dossier validé

- Le dispositif perdure jusqu'au 30 juin 2025.
- Les critères et la présentation seront à redéfinir pour la saison prochaine

6. Prochaine réunion

Prochaine réunion : Mercredi 11 juin 2025 à 18h00 en distanciel pour tous.

L'animateur,
Jacques BODIN